



Agios sur carte bancaire volée

Par **cjpp**, le **09/12/2013 à 11:59**

bonjour
je me suis fait volé ma carte bancaire avec le numero de code le 09-11-2013
le voleur ma retiré 820 euros
ma banque m'a accordé un decouvert de 1500 euros , mais me compte des agios sur les sommes prises sur le decouvert
sachant que ma carte etait assurée j'attend le remboursement des sommes volées on est le 9-12-2013,
amicalement
cjpp

Par **Lag0**, le **09/12/2013 à 13:25**

Bonjour,
Votre message ne semble pas contenir de question. Que souhaitez-vous savoir ?

Par **cjpp**, le **09/12/2013 à 17:41**

oui excusez moi
est il normal que la banque me compte des agios ?
si oui ne sont il pas pris alors en charge par l'assurance de la carte .
amicalement

Par **moisse**, le **10/12/2013 à 08:19**

Bonjour,
Attention la jurisprudence considère que le vol de carte bancaire avec le code secret associé constitue une fraude ou une négligence grave de son titulaire.
Au mieux vous risquez de devoir subir une franchise correspondant au plafond de 150 euro sur les montants

comptabilisés avant la déclaration de vol.

Par **alterego**, le **10/12/2013** à **09:18**

Bonjour,
Des agios sur le découvert accordé, c'est normal.
Les 820€ ont-ils été effectués après que vous ayez informé la banque du vol ou de la perte de la carte ?
Avez-vous déposé une plainte pour vol ou déclaré la perte de celle-ci ?
Cordialement